



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Bretagne

Master MEEF

Mention pratiques et ingénierie de la formation

Parcours Handicap, Difficulté et Grande Difficulté Scolaire

2025
2026



CREAD

Laboratoire
de psychologie
Cognition
Comportement
Communication
EA 1285



MASTER MEEF

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

Mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation

**Parcours « Handicap, difficulté et
grande difficulté scolaire » (HG2DS)**

Master 1 et master 2

Porteuse du Master et responsable pédagogique :

Agnès Grimault-Leprince, Professeure de sociologie

INSPÉ de Bretagne - UBO

Laboratoires CREAD (*Centre de Recherche sur l'Éducation les Apprentissages et la Didactique*,
EA 3875), Arènes (UMR CNRS 6051)

Localisation :

INSPÉ de Bretagne (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation)

Master 1 et Master 2 :

Site de formation INSPÉ de Saint-Brieuc, 20 Rue Anatole France, 22000 Saint-Brieuc

Site de formation INSPÉ de Rennes, 153 rue de Saint-Malo, 35000 Rennes

Scolarité :

service-scolarite-saint-brieuc@inspe-bretagne.fr

Présentation

La charte du Luxembourg adoptée par la constitution européenne en novembre 1996 promeut « une école pour tous », ainsi qu'un « système scolaire flexible, capable de répondre aux différents besoins éducatifs spécifiques dans leur complexité variable ». Elle précise aussi que « la réussite d'un enseignement intégré implique une formation initiale et continue de qualité pour tous les enseignant.es, conduisant à des qualifications reconnues ». En France, la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » s'inscrit dans l'esprit de cette charte en instituant notamment le droit pour tout enfant, quels que soient ses besoins, d'être inscrit dans l'école de son secteur. Dès lors, chaque enseignant.e est appelé.e à accueillir des élèves à Besoins Educatifs Particuliers (BEP), c'est-à-dire présentant une difficulté scolaire persistante, une grande difficulté ou une situation de handicap. La loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013 pose les fondements d'une école inclusive en ces termes : *« Le service public reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans distinction. »*

Le parcours « Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire » du master MEEF a donc pour objectif de répondre aux besoins de formation créés par la loi du 11 février 2005 en faveur des personnes handicapées et par celle du 8 juillet 2013 qui vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de toutes et tous. Au sein de l'Education nationale, la formation aux pratiques de l'école inclusive est fixée par le B.O spécial n°7 du 16 février 2017. Complémentaire cette formation, le master propose de former par la recherche et à la recherche les professionnel.les de l'éducation inclusive. Il s'agit pour eux.elles d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir des compétences inhérentes à la fonction de personne ressource.

Adossement à la recherche

Le Master HG2DS est pluridisciplinaire, avec des enseignements en psychologie, en sociologie et en sciences de l'éducation. Il s'appuie sur deux laboratoires complémentaires : le Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique (CREAD ; EA 3875-Laboratoire Rennes 2-UBO) et le Laboratoire de Psychologie : Cognition, comportement, Communication (LP3C, EA 1285 - laboratoire Rennes 2-UBO).

Les perspectives de recherche envisagées correspondent à certains axes de recherches des laboratoires d'adossement :

Pour le CREAD :

CREAD (EA 3875) - Centre de Recherche sur l'Éducation, les Apprentissages et la Didactique. (Laboratoire Rennes 2-UBO) - <https://www.cread-bretagne.fr/>

→ PRT 3 : Socialisation, culture et inégalités éducatives

Pour le LP3C :

LP3C (EA 1285) – Laboratoire de Psychologie : Cognition, comportement, communication (laboratoire Multisites)

→ Variabilités, évaluation, remédiation

→ Performances, socio-performances et apprentissages

Objectifs en termes de connaissances et de compétences scientifiques à acquérir

Le parcours « Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire » du master MEEF permet de développer des compétences nécessaires aux pratiques professionnelles inclusives, dans le domaine de l'accompagnement de la scolarisation de l'enfant en situation de handicap et/ou présentant des difficultés. Prenant en compte l'évolution actuelle des politiques éducatives, des métiers de l'enseignement et de la formation, une des spécificités du parcours HG2DS est de préparer au travail en partenariat au sein de l'institution de référence mais également avec des partenaires extérieurs. La formation aux compétences professionnelles s'appuie donc sur l'acquisition ou le renforcement des connaissances issues des recherches en éducation : psychopathologie, psychologie cognitive, psychologie du développement, psychologie de l'éducation, sociologie de l'école et de l'éducation, sciences de l'éducation. C'est l'occasion de s'initier à la recherche en éducation (année 1) et de réaliser un mémoire de recherche (année 2). Il s'agit également de développer une posture d'auto-formation, par la recherche, par la littérature spécifique au domaine et par l'analyse réflexive de la pratique en éducation.

Organisation générale de la formation

L'année de M2 s'adressant à des professionnel.les exerçant à plein temps peut être effectuée en deux ans. Les horaires sont aménagés pour convenir en particulier à des étudiant.es enseignant.es.

Compétences développées

- **Connaître** les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent
- **Connaître** les concepts fondamentaux de la sociologie de l'éducation de l'enfant, de l'adolescent
- **Connaître** les processus et mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche
- **Comprendre** les caractéristiques de l'école, son contexte politique, social, culturel, ses publics, le rôle des différent.es acteur.trices
- **Coordonner** ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative
- **Inscrire** son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives
- **Connaître** l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides aux élèves en situation de handicap ou en difficulté
- **Savoir** analyser les situations professionnelles
- **Savoir** analyser les effets de sa pratique
- **Adapter** les situations proposées en prenant en considération les besoins des enfants/adolescents
- **S'engager** dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel :
 - * Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
 - * Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation

En M1, la formation est délivrée en format hybride : enseignements en présentiel sur le site INSPE de Saint-Brieuc pendant les vacances scolaires, sur les sites de Saint-Brieuc ou de Rennes certains mercredis avec possibilité de distanciel, plus des enseignements entièrement à distance de façon très ponctuelle. La durée est de 13 semaines : 10 semaines conjointes avec le CAPPEI et 2 semaines hors CAPPEI (pendant les vacances scolaires). **Cette formation n'est ouverte qu'en formation continue et s'adresse à des professionnel.les de l'enseignement et de la formation en exercice, inscrit.es en parallèle à la formation CAPPEI (ou ayant obtenu précédemment cette certification).** L'évaluation des UE intègre des travaux

en rapport avec l'exercice du métier. Une visite conseil sera organisée sur le terrain d'exercice de l'étudiant.e.

Une unité d'enseignement est consacrée à l'initiation à la recherche en s'inscrivant dans le champ de l'école inclusive et des thématiques associées.

Les enseignements et l'accompagnement des travaux de recherche permettent d'accompagner progressivement le processus de problématisation d'une question professionnelle, l'apprentissage de la méthodologie d'apport de la preuve et l'écriture du dossier.

Les enseignements en présentiel sont complétés par un espace numérique de travail (ENT) dédié à ce parcours. De n'importe quel lieu à n'importe quel moment, celui-ci permet, en plus d'offrir un accès aux actualités du parcours, à l'EDT et à un service Webmail, de mettre à disposition des étudiants des supports d'enseignement, des ressources documentaires spécifiques, d'ouvrir des forums de discussion, des salons de visio-conférences afin de permettre à des étudiant.es qui le souhaitent de se retrouver par petits groupes, à distance, afin d'échanger ou de travailler sur des sujets communs.

Le **M2** est également uniquement ouvert à des professionnel.les de l'éducation en exercice. La formation est délivrée en format hybride : enseignements en présentiel sur le site INSPE de Saint-Brieuc pendant les vacances scolaires, sur les sites de Saint-Brieuc ou de Rennes le mercredi avec possibilité de distanciel, plus des enseignements entièrement à distance. L'enseignement est constitué d'une part de cours en psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, et d'autre part de séminaires de recherche.

Les cours sont accessibles sur l'espace numérique de travail (ENT) et suivis d'un travail à distance individuel ou collectif. Au cours de cette deuxième année, un terrain de recherche est exigé. S'il ne s'agit pas du lieu d'exercice, l'étudiant.e proposa un lieu de recherche qui pourra faire l'objet d'une convention.

Organisation des deux années en unités d'enseignement et modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC) définissent les dispositions générales et particulières relatives aux examens. Elles sont soumises au Conseil d'Institut et au CFVU de l'Université de Bretagne Occidentale et arrêtées par le CA de l'Université de Bretagne Occidentale.

Les études conduisant au diplôme de Master sont organisées en 4 semestres, coordonnées en Unités d'Enseignement (UE). Des crédits ECTS sont attribués à chaque Unité d'Enseignement.

Une UE est validée lorsque la note obtenue est égale ou supérieure à 10/20. La validation de l'UE entraîne l'obtention des crédits ECTS qui y sont attachés. Une UE validée est capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise. Les UE sont compensables par semestre mais les semestres ne sont pas compensables. Le diplôme de master MEEF HG2DS ne peut être obtenu qu'à la condition que le mémoire de master en M2 ait été rendu et soutenu, après obtention de la part du.de la tuteur.trice de mémoire de l'autorisation de soutenir.

Deux sessions d'évaluation sont organisées pour chacun des semestres, une session ordinaire et une session de rattrapage.

Le jury de semestre peut, au vu du parcours de l'étudiant, rattraper une ou plusieurs UE non acquises par l'attribution de points de jury et accorder ainsi les crédits ECTS correspondants.

SEMESTRES 7 et 8

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Présentation des objectifs par UE pour la première année

Les UE du semestre 7 et du semestre 8 proposent une progressivité permettant de consolider les compétences à acquérir. La formation se conçoit également dans une complémentarité des apports.

UE 1 : Contextes de l'école inclusive

Faire vivre les enjeux liés à l'éthique et à l'efficacité de l'école inclusive au sein d'un établissement. Appréhender les contextes scolaires et savoir inscrire son action dans ceux-ci. Appréhender les transformations du système scolaire et les nouveaux enjeux des politiques éducatives, leurs conséquences dans les pratiques professionnelles au regard du travail avec des élèves en général et des élèves à besoins spécifiques. Comprendre les attentes et les logiques d'action des familles pour construire ses pratiques.

UE2 : Besoins éducatifs particuliers et accessibilité pédagogique

Savoir identifier et analyser des besoins éducatifs particuliers. Savoir construire des adaptations pédagogiques, éducatives et didactiques répondant aux BEP. Appréhender les troubles, les obstacles et malentendus didactiques et comprendre leurs conséquences sur les apprentissages et sur la vie scolaire au regard du développement de l'enfant et de l'adolescent.e. Elaborer et mettre en œuvre des projets individuels et collectifs permettant le développement de pratiques inclusives au sein des établissements scolaires. Analyser et organiser sa pratique professionnelle en référence à des connaissances fondées sur la recherche en psychologie, sociologie et sciences de l'éducation. Adopter une attitude réflexive et critique sur sa pratique professionnelle.

UE3 : Expertise et personne ressource

Acquérir une méthodologie de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets. Savoir communiquer et coopérer avec d'autres professionnel.les au sein de l'établissement, en dehors de l'établissement. Savoir organiser des actions de personne ressource. Apprendre à produire des connaissances expertes et savoir les faire partager. Prendre en compte les caractéristiques de l'école, ses publics, son contexte, et comprendre le rôle de tous les acteurs.trices. Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative. Être une personne ressource pour l'École inclusive. Savoir organiser des actions de personne ressource.

UE4 : Initiation à la Recherche

Savoir construire un raisonnement argumenté, se doter de capacités de recul et d'objectivité sur l'analyse de situations professionnelles. Savoir utiliser les outils technologiques de communication et de veille. Apprendre à mobiliser les apports de la recherche pour la conception de ses actions professionnelles. Apprendre à mobiliser le doute scientifique comme outil d'amélioration de sa pratique. Savoir s'inscrire dans un processus de développement continu de sa professionnalité.

Semestre 7

		Coeff.	ECTS	Volume horaire	Modalités de contrôle session 1	Modalités de contrôle session 2
UE1	UE1 : Contextes de l'école inclusive	1	9	40	CT : Dossier	CT : Dossier
UE2	UE2 : Besoins éducatifs particuliers et accessibilité pédagogique	1	12	90	CT : Dossier	CT : Dossier
UE3	UE3 : Expertise et personne ressource	1	6	24	CT : Oral	CT : Oral
UE4	UE4 : Initiation à la Recherche	1	3	16	CT : dossier	CT : dossier

Semestre 8

		Coeff.	ECTS	Volume horaire	Modalités de contrôle session 1	Modalités de contrôle session 2
UE1	UE1 : Contextes de l'école inclusive	1	4	20	CT : dossier + oral	CT : dossier + oral
UE2	UE2 : Besoins éducatifs particuliers et accessibilité pédagogique	1	16	60	CT : dossier	CT : dossier
UE3	UE3 : Expertise et personne ressource	1	7	30	CT : dossier	CT : dossier
UE4	UE4 : Initiation à la Recherche	1	3	12	CT : dossier + oral	CT : dossier + oral

Volume total étudiant année 1 : 292 heures dont 72 heures hors CAPPEI

SEMESTRE 9

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 9

UE1 (24h) : Approches sociologiques et psychologiques de la difficulté scolaire et du handicap

Objectifs :

- Connaître et utiliser les recherches récentes en psychologie dans les domaines de la difficulté, de la grande difficulté et du handicap.
- Apprendre à observer et à évaluer le fonctionnement cognitif et langagier des élèves en situation scolaire

Motricité dans les apprentissages scolaires

Utiliser le corps pour apprendre et faire apprendre ? Intérêts, limites, modèles. La psychologie développementale sera le champ théorique et conceptuel privilégié pour décrire le développement moteur de l'enfant et ses enjeux dans les apprentissages scolaires.

Trouble du développement intellectuel et la littérature jeunesse comme facteur d'inclusion scolaire

Cet enseignement présentera la déficience intellectuelle : délimitations (définitions, classification de la DI (QI et critique du QI), causes, étiologie des troubles, les 3 degrés de DI), les conceptions (approches théoriques, facteurs endogènes et exogènes dans l'étiologie des troubles, symptômes et troubles psychopathologiques) et les conséquences en termes de Besoins Éducatifs Particuliers. Le cas spécifique de la trisomie 21 (caractéristiques du syndrome, pathologies médicales ayant un impact sur le cognitif, profil cognitif et accompagnement) sera envisagé.

La littérature jeunesse comme facteur d'inclusion scolaire : les livres jeunesse abordant la thématique du handicap peut être envisagée comme outil potentiel de sensibilisation des élèves typiques qui côtoient dans leur classe ou leur école un pair avec handicap. Le contenu du cours portera sur la présentation des recherches sur la scolarisation des enfants avec handicap au sein de la littérature jeunesse, un travail en groupes autour d'ouvrages jeunesse sur le handicap et d'échanges sur l'utilisation de ces ouvrages comme outils de sensibilisation ou objet de médiation.

La cognition numérique : développement, apprentissage, difficultés et troubles

La dyscalculie existe-t-elle ? Telle pourrait-être la question polémique inaugurale de ce séminaire dédié au développement des acquisitions numériques, mais aussi aux difficultés et troubles qui leur sont associés. Après une définition des principales notions, différentes hypothèses explicatives, nourries des contributions expérimentales de la psychologie du développement et de la psychologie cognitive seront exposées.

UE 2 (18h): Représentations, pratiques et publics associés à l'école inclusive

Objectifs :

- Identifier les obstacles dans les apprentissages et la scolarisation
- Appréhender le concept d'intelligence
- Comprendre les conditions de mise en œuvre d'une école inclusive
- Comprendre les relations entre les familles et l'école

L'intelligence, ses mesures et le haut potentiel

À travers cet enseignement, il s'agira de présenter l'architecture cognitive complexe qui est mise en jeu lorsque l'on fait référence au fonctionnement intellectuel de chacun. Pour ce faire, il sera nécessaire de faire le point sur les différentes théories de l'intelligence et leurs implications, tant au niveau de la conception de l'être humain et de ses particularités, que dans la manière de concevoir ses besoins éducatifs. Aussi, ce sera l'occasion de répondre à certaines questions concernant les mesures de l'intelligence, leur compréhension, leurs intérêts, etc. Entre autres : que représente un score d'intelligence ? Que comprendre et retenir en pratique des résultats d'un test d'intelligence ?

Enfin, ce cours a pour objectif de proposer une approche multidimensionnelle du haut potentiel intellectuel (HPI), tenant compte d'un ensemble d'éléments non-quantitatifs qui permettent d'aller au-delà de la vision du HPI comme une simple différence d'efficacité intellectuelle. Les enjeux de ce dernier point renvoient à la question de la mise en place d'un ou de systèmes scolaires adaptés, pensés pour limiter les situations récurrentes d'échec scolaire, de sous-réalisation et d'exclusion sociale rencontrées par les enfants ayant un HPI.

Enseigner de manière créative et enseigner la créativité

La créativité est une dimension qui peut être associée, selon les modèles, à l'intelligence. Est-ce que la créativité est synonyme d'intelligence ? Différents a priori seront repris (créativité = originalité ; créativité uniquement dans le domaine des Arts ; créativité innée vs. acquise). Puis nous examinerons les déterminants qui jouent un rôle dans l'expression du potentiel créatif, tout en abordant l'évaluation des compétences créatives pour mieux comprendre et interpréter les résultats de PISA2022, évaluant les compétences créatives des élèves de 15 ans. L'objectif est ensuite d'envisager des perspectives d'application au sein de la formation, des curricula et des pratiques pédagogiques.

Les familles et l'école : enjeux et inégalités

On s'intéressera dans ce cours à comprendre l'enjeu de la relation entre les familles et l'école dans un contexte de politiques scolaires plus fortement axées sur la coopération et implication jugées « nécessaires » des parents d'élèves. Quelles sont les conditions de cette « ouverture » de l'école, ses attentes explicites ou implicites ? Quels sont ses effets sur les familles ne disposant pas des ressources les plus adaptées, alors même que leurs enfants rencontrent plus souvent des difficultés ? Quelles sont, à rebours de leur procès en « démission », les logiques des familles dites « les plus éloignées » de l'école et les épreuves scolaires et subjectives vécues par leurs enfants ? Quels seraient les principes pouvant aider à la reconnaissance des familles dans leur diversité, y compris les moins « visibles » et les moins « audibles » ?

UE 3 (30h + 36h FOAD) : Recherche

Objectifs :

- Acquérir des repères épistémologiques dans les domaines de la difficulté, de la grande difficulté, des troubles, du handicap ou de la maladie
- Connaître les principales démarches d'investigation en sciences humaines et sociales
- Être capable d'élaborer une problématique à partir d'une question

Culture scientifique, introduction à la recherche et épistémologie

Les recherches en Éducation sont diverses et se déclinent conceptuellement et méthodologiquement selon les champs auxquelles elles appartiennent. Les principales approches et méthodologies présentées permettront de mieux situer les recherches et les auteurs des articles scientifiques et de mieux appréhender la structure d'une production scientifique.

Séminaire de recherche thématique et méthodologique

Apports méthodologiques relatifs aux attendus du mémoire de recherche.

Les étudiants répartis dans des groupes de recherche thématique liés à leur travail de recherche bénéficient d'un approfondissement des enseignements abordés en UE1 ; UE2 et UE4.

Atelier de recherche à distance : FOAD

Ces ateliers assurés par les directeurs des travaux de recherche permettront aux étudiants de bénéficier à distance d'un suivi de leur travail de recherche.

UE 4 (18h) : Pratiques éducatives et difficultés scolaires

Objectifs :

- Analyser des pratiques pédagogiques quant à leur potentiel de réduction des difficultés, depuis leur prescription institutionnelle jusqu'à leur réception par les élèves, en passant par leur interprétation par les enseignants.
- Savoir analyser une situation pédagogique ainsi que des difficultés d'élèves du point de vue des inégalités sociales
- Comprendre les difficultés se jouant au niveau des comportements des élèves en classe, dits plus ou moins « scolaires »
- Connaître les politiques et préconisations pédagogiques destinées aux élèves en difficulté

La fabrication des inégalités sociales de réussite dans l'enfance

Cette séquence d'une journée pose les bases d'une compréhension sociologique des difficultés des élèves, en s'intéressant à la fabrication des comportements dits « scolaires » en famille, dès la petite enfance.

On retient souvent de la recherche sociologique ses analyses sur les inégalités de culture légitime ou de capital linguistique. Après avoir évoqué ces travaux, nous nous concentrons sur ceux qui ont dégagé des styles éducatifs parentaux propres à certaines catégories sociales. Au travers de l'observation de pratiques familiales, il est ainsi possible de comprendre comment se construisent dès le plus jeune âge un certain rapport à l'autorité, au temps, au conflit, à la confiance en soi, à la prise de parole ou encore à l'expression émotionnelle qui auront une importance dans la scolarité de l'enfant. Néanmoins la socialisation est un processus complexe et différentes configurations familiales, que nous abordons en dernier lieu, peuvent avoir des effets sur les élèves au-delà de la catégorie sociale des parents.

Les enseignants face à la difficulté scolaire

Cette séquence d'une journée vise à saisir l'expérience des enseignants face aux difficultés de leurs élèves, en dégageant des implicites de la relation pédagogique que sont les préférences pédagogiques des enseignants et les habitudes plus ou moins « scolaires » des élèves.

Une première partie s'intéresse au profil des enseignants, notamment de REP et de l'enseignement spécialisé. La question de leur perception des difficultés scolaires est abordée, ainsi que les différents facteurs influant sur cette perception. Des témoignages vidéo d'enseignants auto-analysant leurs difficultés permettent d'évoquer les résistances et les pistes d'évolution des pratiques.

Une seconde partie s'intéresse aux pratiques enseignantes pouvant mener involontairement à un renforcement des difficultés des élèves, analysées notamment sous l'angle des « malentendus socio-cognitifs », et regroupées autour deux types de différenciation de l'activité des élèves : la différenciation active et la différenciation passive. Des scènes de classe permettent, de manière inductive, d'appréhender différents types d'écueil, et d'envisager des pistes d'évolution des pratiques.

Pratiques pédagogiques expressives : solution ou source de difficultés ?

Dans le prolongement de la séance précédente, celle-ci se concentre sur un type particulier de pratiques pédagogiques en s'interrogeant sur leur caractère inégalitaire. Les pratiques dites « expressives » invitent l'élève à partager sa subjectivité au sein de la classe (goûts, expériences, sentiments, etc.) au travers d'activités écrites, orales ou artistiques. Ces activités sont souvent perçues comme « moins scolaire » et donc plus accessibles pour des élèves rencontrant des difficultés. Des recherches ont néanmoins souligné les risques que celles-ci présentaient sur le plan de l'accroissement des inégalités. L'analyse de scènes de classe mettant en jeu ce type d'activités permet d'appréhender ce qui peut être source de difficulté pour les élèves, ainsi que des pistes pour éviter leurs éventuels écueils.

Sociologie de la déviance

La présentation des grands courants d'analyse sociologique de la déviance permet de comprendre les processus de désignation d'individus comme déviants et les effets de cet étiquetage.

UE 5 (12h) : Les techniques de l'information et de la communication

Objectif :

- Cette unité d'enseignement permettra de découvrir et de s'exercer à diverses techniques de communication.

Formation ouverte et à distance

Présentation des dispositifs de formation à distance dans le cadre du master.

Ergonomie des documents pédagogiques

Intérêts et limites des présentations multimédias pour le processus d'enseignement-apprentissage (E. Jamet)

SEMESTRE 10

CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS

Semestre 10

UE1 (24h) : Approches sociologiques et psychologiques de la difficulté scolaire et du handicap

Objectifs :

- Connaître et utiliser les recherches récentes en sociologie et psychologie dans les domaines de la difficulté, de grande difficulté et du handicap
- Apprendre à observer et à évaluer le fonctionnement cognitif et langagier des élèves en situation scolaire
- Comprendre la socialisation adolescente

Difficultés scolaires et/ou handicap : approches en sciences humaines et sociales

Il s'agira de mieux comprendre comment se construit et se traduit la difficulté scolaire, par des approches plurielles, en psychologie, avec des apports sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture ; en sociologie, en s'intéressant à l'expérience de la difficulté scolaire par les enfants et les adolescent.es.

Parcours scolaire de l'enfant victime de violences et représentation des enseignants

Le parcours scolaire des enfants victimes de violences intrafamiliales et des enfants qui ont des parcours en protection de l'enfance est affecté par les contextes d'adversité qu'ils subissent. Ils sont davantage

concernés par des trajectoires d'échec et de décrochage scolaire. Ils vivent des ruptures et des séparations qui entravent leur mobilisation scolaire et leur disponibilité psychique. Ils peuvent souffrir de représentations négatives de la part des adultes du système éducatif, du fait de leur parcours et de leurs performances scolaires. Après une présentation des vulnérabilités chez l'enfant et des caractéristiques d'un public d'enfants victimes et confiés à l'ASE, nous éclairons leur parcours scolaire à travers des facteurs de risque et de protection à prendre en compte tant du côté de l'enfant que du côté de l'enseignant. Vecteur d'une inclusion sociale, l'école va permettre à l'enfant victime de favoriser la résilience, de se projeter dans l'avenir et de maintenir une continuité dans son parcours fait de ruptures

Socialisation adolescente

Les tensions entre épanouissement personnel et réussite scolaire, qui caractérisent l'expérience scolaire en général, sont souvent encore plus vives pour des enfants en difficulté dans les apprentissages. Se pencher sur l'expérience scolaire des adolescent.es ne peut donc se limiter à l'analyse des processus d'apprentissage et des parcours scolaires. La question de la socialisation scolaire est majeure. Cet enseignement a donc pour objectif de proposer des éléments de compréhension de la socialisation des adolescent.es et, en particulier, comment s'articulent le scolaire et le « hors-école » dans cette expérience. La question des pratiques culturelles sera particulièrement explorée.

UE 2 (12h) : Étude des représentations, des pratiques et des publics associés à l'école inclusive

Objectifs :

- Comprendre l'impact de la précarité et du fonctionnement familial sur le parcours scolaire de l'enfant.
- Comprendre le parcours des enfants victimes de violence

Fonctionnement familial, précarité et développement de l'enfant

L'objectif de cet enseignement est d'appréhender en quoi les contextes de vulnérabilité liés à la précarité et au fonctionnement familial affectent le parcours et le développement de l'enfant. La précarité fragilise différents domaines de vie de l'enfant et de sa famille et l'insécurise dans sa trajectoire. Afin d'éviter des conclusions rapides et réductrices, il est nécessaire de faire appel à une approche multidimensionnelle du développement de l'humain pour comprendre la précarité (économique, familiale, sociale) mais également le fonctionnement familial. Les dysfonctionnements familiaux, la précarité des relations au sein d'une famille, les violences conjugales, les séparations et la coparentalité sont autant de situations particulières qui se multiplient et qui ont un effet direct sur l'enfant. La réflexion sera alimentée par des travaux récents de recherche.

Parcours scolaire de l'enfant victime de violence et représentation des enseignants

Cet enseignement propose une analyse approfondie des situations de maltraitance infantile et de leurs conséquences sur le développement de l'enfant. Il s'attache à identifier et mobiliser des modèles théoriques permettant de saisir la complexité de ces situations, en croisant approches développementales, psychosociales et institutionnelles. Une attention particulière est portée à la spécificité des parcours en protection de l'enfance, ainsi qu'à leurs interactions avec les trajectoires scolaires. Le cours vise également à explorer les représentations que les professionnels de l'éducation se construisent à propos des enfants protégés, en tant que facteurs pouvant influencer leur réussite scolaire et leur développement.

UE 3 (22h + 38h FOAD) : Recherche

Objectifs :

- Acquérir des repères épistémologiques dans les domaines de la recherche sur la difficulté scolaire, les troubles, le handicap, la maladie
- Être capable de justifier un sujet
- Être capable d'utiliser des moteurs de recherche à partir d'une thématique
- Être capable de rendre compte d'un article scientifique
- Être capable de formuler un cadre théorique, d'établir une bibliographie, de situer un auteur dans un champ disciplinaire
- Être capable de problématiser et formuler des hypothèses
- Être capable de penser un plan de mémoire répondant à une problématique
- Être capable de proposer une méthodologie de recherche visant à valider ou invalider ces hypothèses
- Être capable de construire des outils d'enquête / d'expérimentation
- Être capable de mener une enquête / une expérimentation
- Être capable de présenter et d'analyser des données de recherche
- Être capable d'articuler des points de vue contradictoires
- Être capable de rédiger un écrit structuré en respectant les normes d'écriture scientifique
- Être capable de rendre compte des résultats de sa recherche à l'oral, avec un support adapté (soutenance ou présentation dans un cadre de type séminaire)
- Être capable de défendre son travail et d'analyser ses manques/faiblesses
- Être capable de transposer des résultats de recherche pour penser / faire évoluer sa pratique professionnelle

Séminaire de recherche thématique

Les approches qualitatives et quantitatives de l'analyse des données en sciences humaines seront abordées. À partir de leurs données de recherche, les étudiants répartis dans des groupes de recherche thématique bénéficient d'un approfondissement des enseignements abordés en UE1 et UE2 et d'une aide méthodologique par leur tuteur de recherche.

Ateliers de recherche

Ces ateliers assurés par les directeurs des travaux de recherche permettront aux étudiants de bénéficier à **distance** d'un suivi de leur travail de recherche, complémentaire à l'accompagnement individuel.

UE 4 (36h) : Analyse didactique et pédagogique de pratique

Objectif :

Opérer une analyse didactique approfondie de sa pratique dans le champ de l'école inclusive

Analyse de pratiques de remédiations cognitives

À partir de situations rapportées et montrées, le travail visera à améliorer l'analyse didactique de ses gestes professionnels. Cette construction s'effectue dans un registre qui relève plutôt du cognitif. *On décortique une pratique pour en analyser les rouages*. Il va s'agir de fonder la compréhension par la prise en compte d'une complexité qui, pour être maîtrisée, doit être désintriquée, découpée, mise à plat.

UE 5 : Techniques de l'information et de la communication

Objectif :

- Connaître les technologies de l'information au service de la difficulté, de la grande difficulté et du handicap.

Les TICE au service de la recherche et de l'enseignement

Connaître et exploiter le potentiel des TICE en recherche et pour l'enseignement inclusif

Ergonomie des documents pédagogiques

Intérêts et limites des présentations multimédias pour le processus d'enseignement-apprentissage. Lors de cette séance, il sera demandé aux étudiants de présenter leur mise en pratique oralement. Celle-ci sera analysée en groupe.

Semestre 9

		Coeff.	ECTS	Volume horaire	Modalité de contrôle session1	Modalité de contrôle session 2
UE1	Approches sociologiques et psychologiques de la difficulté scolaire et du handicap	1	6	24	CT : Dossier	CT : Dossier
UE2	Représentations, pratiques et publics associés à l'école inclusive	1	6	18	CT : Dossier	CT : Dossier
UE3	Recherche	2	12	66	CT : Oral	CT : Dossier
UE4	Politiques éducatives dans le champ du handicap et de la grande difficulté scolaire	1	3	18	CT : Dossier	CT : Dossier
UE5	Techniques de l'information et de la communication	1	3	12	CT : Outil de présentation	CT : Outil de présentation

Semestre 10

		Coeff.	ECTS	Volume horaire	Modalité de contrôle session 1	Modalité de contrôle session 2
UE1	Approches sociologiques et psychologiques de la difficulté scolaire et du handicap	1	6	24	CT : Oral	CT : Oral
UE2	Étude des représentations, des pratiques et des publics associés à l'école inclusive	1	6	12	CT : Dossier	CT : Dossier
UE3	Recherche ¹	4	12	60	Mémoire soutenu	Mémoire soutenu
UE4	Analyse de pratiques de remédiations cognitives	1	3	36	CT : Dossier	CT : Dossier
UE5	Techniques de l'information et de la communication	1	3	12	CT : Dossier	CT : Dossier

¹ Le diplôme de master MEEF HG2DS ne peut être obtenu qu'à la condition que le mémoire de master en M2 ait été rendu et soutenu, après obtention de la part du/de la tuteur.trice de mémoire de l'autorisation de soutenir.

Public en reprise d'études

Toute formation diplômante préparée à l'université est accessible aux personnes en reprise d'études.

Le statut de stagiaire de la formation continue

Sont inscrites au titre de la « Formation continue » les personnes correspondant au public en « reprise d'études » et ayant interrompu leurs études initiales, quel que soit leur statut : salarié.e du secteur privé, agent public, demandeur.se d'emploi inscrit à Pôle Emploi (indemnisé.e ou non), etc. Elles deviennent « stagiaires de la formation continue » et, à ce titre, elles sont exonérées de la CVEC. Une carte spécifique « formation continue » est remise à l'inscription. Cette carte offre les mêmes avantages que la carte d'étudiant (accès au restaurant universitaire, tarifs préférentiels pour les transports, pour l'accès aux lieux culturels, ...).

Le service référent

Les stagiaires de la formation continue sont suivi.es par le service scolarité du site de formation de Saint-Brieuc.

➤ Site de Saint-Brieuc : service-scolarite-saint-brieuc@inspe-bretagne.fr

Les frais de formation

En plus des frais d'inscription à l'université, les personnes relevant de la formation continue doivent s'acquitter des frais de formation ou coût pédagogique dont le montant est voté par le conseil d'administration des universités.

Trois situations sont possibles :

- avec une prise en charge des frais de formation par un tiers (l'employeur, le Conseil Régional de Bretagne, ...), une convention est réalisée entre l'organisme financeur et l'organisme de formation ;
- avec la mobilisation de leur compte personnel de formation (CPF), les stagiaires de la formation continue peuvent financer à titre individuel les frais de formation ;
- sans prise en charge financière par un tiers et en l'absence de crédit sur leur CPF, les stagiaires de la formation continue devront s'acquitter du tarif appliqué par l'UBO.

Dans tous les cas, un contrat de formation professionnelle sera établi entre le ou la stagiaire et l'organisme de formation.

Les obligations administratives

Les personnes avec une prise en charge des frais de formation ou percevant une rémunération au titre de la formation suivie auront besoin de justifier de leur présence en formation. Une fiche de suivi d'assiduité sera fournie chaque mois par la scolarité du site de formation INSPÉ. Il est de la responsabilité du ou de la stagiaire de la renseigner et de la remettre au service scolarité pour validation, ces fiches servant à la réalisation de relevé mensuel des heures de présence (relevé demandé par certains organismes) et d'attestation de présence (pour l'employeur, le Pôle Emploi ou un autre organisme).

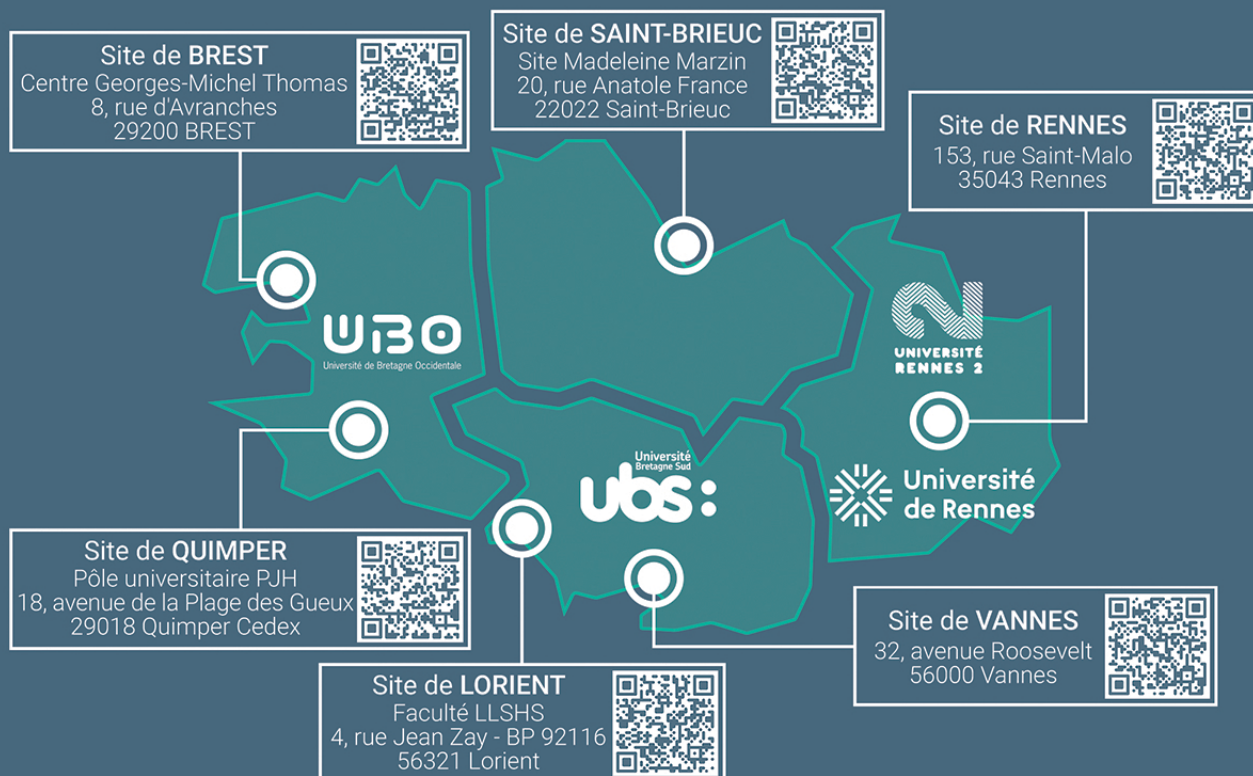
En tant que stagiaire de la formation continue, il convient de tenir informé dans les meilleurs délais le service scolarité de toute situation particulière (absence ponctuelle, absence prolongée, abandon).

Calendrier du Master HG2DS 2025/2026

ÉTAPES	MASTER 1 (S7-S8)	MASTER 2 (S9-S10)
Rentrée	Lundi 20 octobre à 9h30 sur le site de Saint-Brieuc	Vendredi 22 août à 9h30 sur le site de Saint-Brieuc
Du Vendredi 22 au jeudi 28 août inclus		Regroupement Master 2 à Saint-Brieuc
Du lundi 20 au vendredi 24 octobre inclus	Regroupements Master 1 et Master 2 à Saint-Brieuc	
Vacances universitaires : du lundi 27 octobre au vendredi 31 octobre inclus		
Fin S7 et S9	Vendredi 9 janvier	Vendredi 9 janvier
Vacances universitaires du lundi 22 décembre au vendredi 2 janvier inclus		
Examens 1 ^{ère} session : S7 et S9	Date limite de dépôt des dossiers : 9 janvier	
Du lundi 16 au vendredi 20 février inclus	Regroupements Master 1 et Master 2 à Saint-Brieuc	
Vacances universitaires du lundi 23 février au vendredi 27 février inclus		
Fin S8 et S10	29 mai	
Vacances universitaires du lundi 13 avril au vendredi 24 avril inclus		
Examens 1 ^{ère} session : S8 et S10	Date limite de dépôt des dossiers : 29 mai	Date limite de dépôt des dossiers : 29 mai Soutenances mémoires avant le 29 mai (mémoire déposé au plus tard le 22 mai)
Examens 2 ^{ème} session : S7 et S9	Date limite de dépôt des dossiers : 12 juin	Date limite de dépôt des dossiers : 19 juin
Examens 2 ^{ème} session : S8 et S10	Date limite de dépôt des dossiers : 26 juin	Date limite de dépôt des dossiers : 3 juillet Soutenance avant le 2 octobre 2026 inclus (mémoire à rendre au plus tard le 21 septembre)

Direction et services centraux

www.inspe-bretagne.fr
153, rue Saint-Malo - CS 54310 - 35043 RENNES Cedex
Tél. +33 (0)2 99 54 64 44



**Université
de Rennes**

Université de Rennes

www.univ-rennes.fr

Campus de Beaulieu
263, avenue du Général Leclerc - CS 74205
35042 Rennes Cedex
Tél. +33 (0)2 23 23 35 35



Université Rennes 2

www.univ-rennes2.fr

Place du recteur Henri Le Moal - CS 24307
35043 Rennes Cedex
Tél. +33 (0)2 99 14 10 00



Université
Bretagne Sud

Université de Bretagne Sud

www.univ-ubs.fr

Campus de Lorient
27, rue Armand Guillemot - BP 92116
56321 Lorient Cedex
Tél. +33 (0)2 97 87 66 66



Campus de Vannes
Rue André Lwoff - BP 573
56017 Vannes Cedex
Tél. +33 (0)2 97 01 70 70



Université de Bretagne Occidentale

Université de Bretagne Occidentale

www.univ-brest.fr

3, rue Mathieu Gallou - CS 93837
29238 Brest Cedex 3
Tél. +33 (0)2 98 01 60 00



ACADÉMIE
DE RENNES
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de l'académie de Rennes

www.ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
35000 Rennes
Tél. + 33 (0)2 23 21 77 77